



N° de résolution
ou annotation

Règlements de la Municipalité de Val-David

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

RÈGLEMENT 607-4

**AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 607, AFIN D'ASSUJETTIR LES
ZONES C-03 ET C-04 AUX OBJECTIFS ET CRITÈRES APPLICABLES À
LA ROUTE 117**

- ATTENDU que le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* numéro 607 est entré en vigueur le 9 juillet 2008;
- ATTENDU que le Conseil municipal peut modifier ce règlement en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., ch. A-19.1);
- ATTENDU que deux nouvelles zones ont été créées en bordure de la route 117;
- ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 14 août 2018 et que le projet de règlement a été présenté le 14 août 2018;
- ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 5 septembre 2018;

À CES FAITS,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement suivant soit et est adopté.

Article 1

L'article 1.1 « Zones assujetties » (section 1, chapitre 4) du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale est modifié par l'insertion des mots « , C-03, C-04 » après « C-02 ».

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Kathy Poulin
Mairesse



N° de résolution
ou annotation

Règlements de la Municipalité de Val-David

CERTIFICAT D'ATTESTATION DES APPROBATIONS REQUISES

Conformément à l'article 446 du Code municipal, le présent certificat atteste que le règlement numéro 607-4 a reçu toutes les approbations nécessaires à son entrée en vigueur et ce, selon les dates suivantes :

Avis de motion :	14 août 2018
Adoption du projet :	14 août 2018
Adoption du règlement:	9 octobre 2018
Certificat de conformité de la MRC :	3 décembre 2018
Entrée en vigueur :	3 décembre 2018

EN FOI DE QUOI, ce certificat d'attestation des approbations requises est donné ce trois décembre deux mille dix-huit.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Kathy Poulin
Mairesse